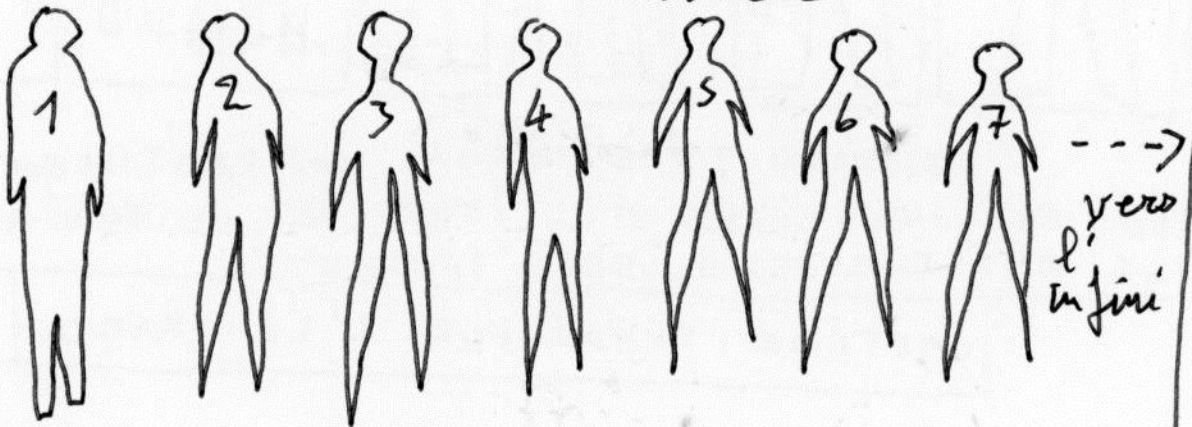


le moi social  
s'impose  
uniquement en  
cas de  
fractionnement,  
de dissociation

INDIVIDU NORMAL =  
FRACTIONNÉ  
DISSOCIÉ



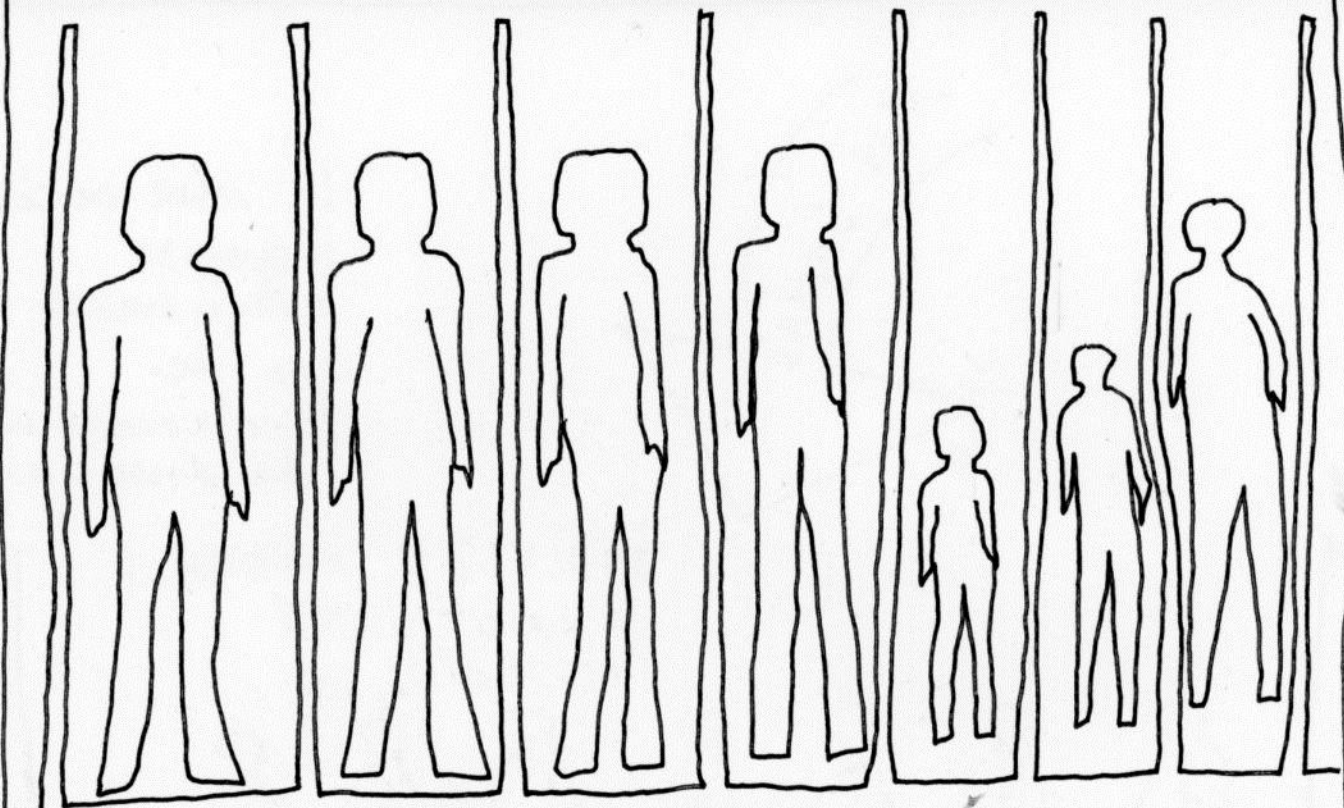
le moi social, ou personnalité  
sociale se substitue à  
la personnalité individuelle

Mais =

le moi social est une entité  
systémique, soit une mécanique,  
c'est à dire un non-être

D'où :

l'individu fractionné est un  
ensemble vide, un non-être



INDIVIDU TYPE NORMAL COMPARTIMENTÉ,  
LES PERSONNALITÉS MULTIPLES NE COMMUNIQUENT  
PAS ENTRE ELLES, ELLES S'IGNORENT

SYSTÈME FONDÉ SUR L'IGNORANCE

IL N'Y A PAS DE HIÉRARCHIE, DE SÉPARATIONS  
VERTICALES. L'INDIVIDU NORMAL, DISSOCIÉ EST  
UN COMPLEXE DE FAUSSES PERSONNALITÉS  
ADAPTÉES SOCIALEMENT, S'IGNORANT LES UNES  
LES AUTRES, L'ENSEMBLE FORMANT UNE  
FAUSSE CONSCIENCE